



OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

rapport d'activité 2021

Toute la lumière sur les pêches côtières !



Pacific Community
Communauté
du Pacifique





La mer et ses ressources n'appartiennent à personne en particulier, pourtant chacun de nous en bénéficie directement ou indirectement.

En Nouvelle-Calédonie comme dans la plupart des îles du Pacifique, l'approvisionnement et la disponibilité en produits de la mer est une composante essentielle des systèmes alimentaires. Il nous revient collectivement d'avoir des pratiques et des niveaux d'exploitation qui garantissent leur durabilité et leur résilience.

En Nouvelle-Calédonie, il manquait jusqu'à récemment un outil de centralisation et d'analyse des données sur la filière de la pêche côtière capable d'apporter une information précise et objective. Pour pallier ce manque, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie (OPC) est né début 2020 de la volonté partagée des collectivités locales, grâce au programme PROTEGE (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes) financé par l'Union européenne dans le cadre du 11^{ème} FED (Fonds européen pour le développement).

En deux ans, le jeune Observatoire, porté par l'ADECAL Technopole, a su rassembler l'ensemble des acteurs de la filière autour des enjeux économiques, écologiques et de coordination à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. À la table des discussions comme sur le terrain, il a établi des liens de confiance et de coopération avec les pêcheurs qui, progressivement, s'approprient ce nouvel outil.

Or, alors même que les Assises de la pêche vont donner fin 2022 une ambition nouvelle pour la filière, le programme PROTEGE arrivera à son terme en 2023. C'est pourquoi l'un des grands enjeux aujourd'hui est de trouver collectivement les modalités de pérennisation de cet Observatoire.

Sommaire

05

Pêches côtières :
de quoi parle-t-on ?

06

L'OPC, un
observatoire qui
éclaire la filière

08

Rapport d'activité

P08 . **Objectif 1** : Collecter
les informations

P12 . **Objectif 2** : Améliorer
les connaissances

P20 . **Objectif 3** : Informer
et animer

22

Paroles de
partenaires

Directeur de publication : Adrien Rivaton

Rédaction : Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie (Pablo Chavance, Liliane Fabry, Jean-François Laplante) et Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - OEIL (Anne Lataste)

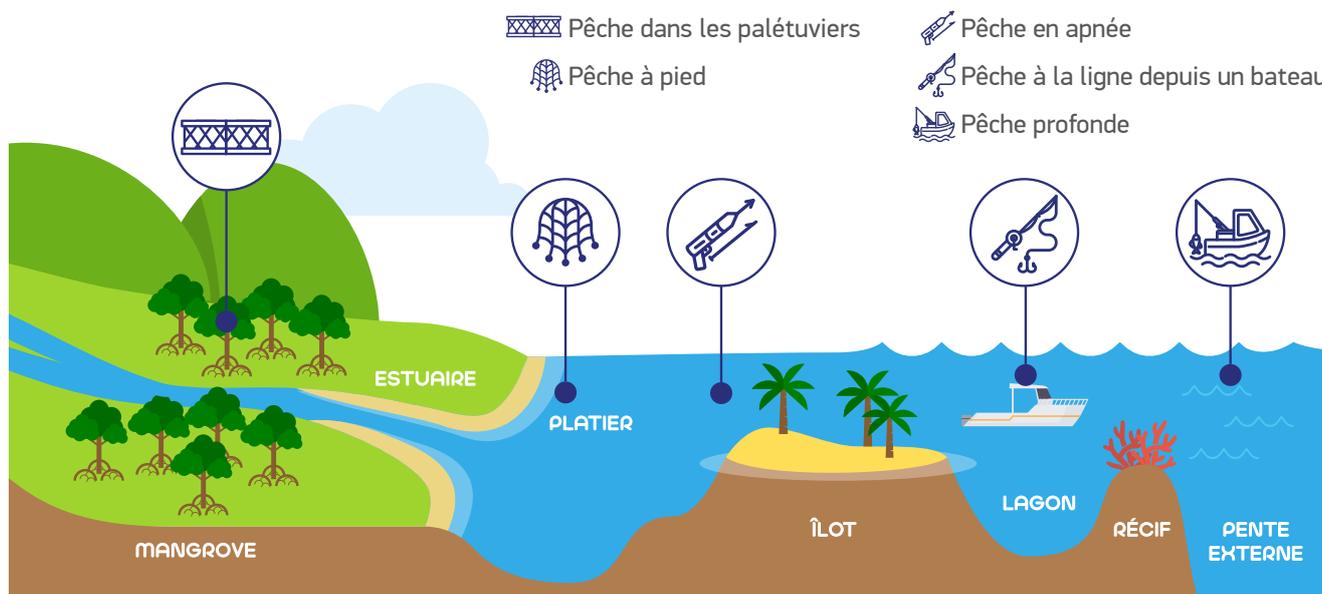
Crédits photos : ADECAL Technopole, CPPNC, Chloé Faure, FPPCPS, Antoine Gilbert, Matthieu Juncker, OEIL

Conception graphique : Push@Pull | Impression : Digiprint

Pêches côtières : de quoi parle-t-on ?

La pêche côtière, ou pêche récifo-lagonaire, désigne toutes les pratiques de pêche dans la zone côtière. Il s'agit d'une filière économique d'importance en Nouvelle-Calédonie à de nombreux égards : social, économique, culturel, vivrier, écologique.

> DE LA CÔTE JUSQU'À L'OcéAN, TOUTES LES PÊCHES SONT CONCERNÉES

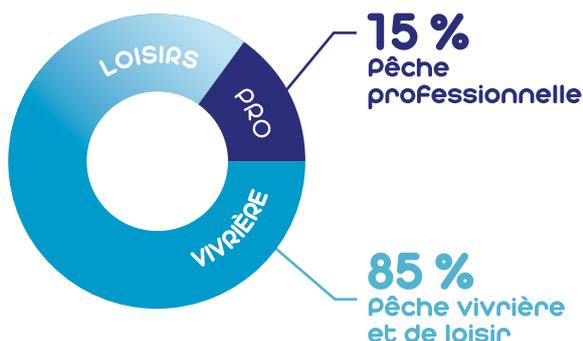


Pourtant, il n'existait pas jusqu'à présent de données consolidées pour la caractériser et en suivre l'activité à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Dès ses débuts, l'Observatoire s'est attaché à rechercher l'information existante pour avoir une vision d'ensemble précise, à améliorer la collecte et la qualité des données annuelles produites sur les pêches côtières et à construire des indicateurs de suivi de l'activité et de la ressource.

> LA CONSOMMATION DE POISSONS LAGONAIRES EN NOUVELLE-CALÉDONIE (ESTIMATION) :

8 700 tonnes par an

On distingue deux grandes familles de pêcheurs côtiers :



► **Les professionnels** : la pêche est leur métier, ils sont inscrits auprès du registre du commerce et doivent obtenir une autorisation délivrée par leur province. Leur production représenterait l'équivalent en volume d'environ 15 % de la consommation de poissons lagunaires.

► **Les non-professionnels** : la pêche n'est pas leur métier, ils l'exercent comme loisir et/ou pour se nourrir, sans distinction franche entre ces deux motivations. Ces pêcheurs prélèveraient 85 % du volume de poissons lagunaires consommés sur le territoire.

Source : enquête de consommation des ménages 2016 (ERPA, ASS-NC, DAVAR)

L'OPC, un observatoire qui éclaire la filière

En Février 2020, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie naissait de la volonté partagée des collectivités, grâce au programme PROTEGE, financé par l'Union Européenne. Porté depuis deux ans par l'ADECAL Technopole, le jeune observatoire poursuit son programme d'actions et compte déjà à son actif plusieurs accomplissements remarquables dans les missions qui lui sont confiées, comme en atteste ce deuxième rapport d'activité portant sur l'année 2021.

► Une mission

Centraliser, produire, valoriser, communiquer les données sur la pêche côtière afin d'éclairer les décisions.

► Ses objectifs



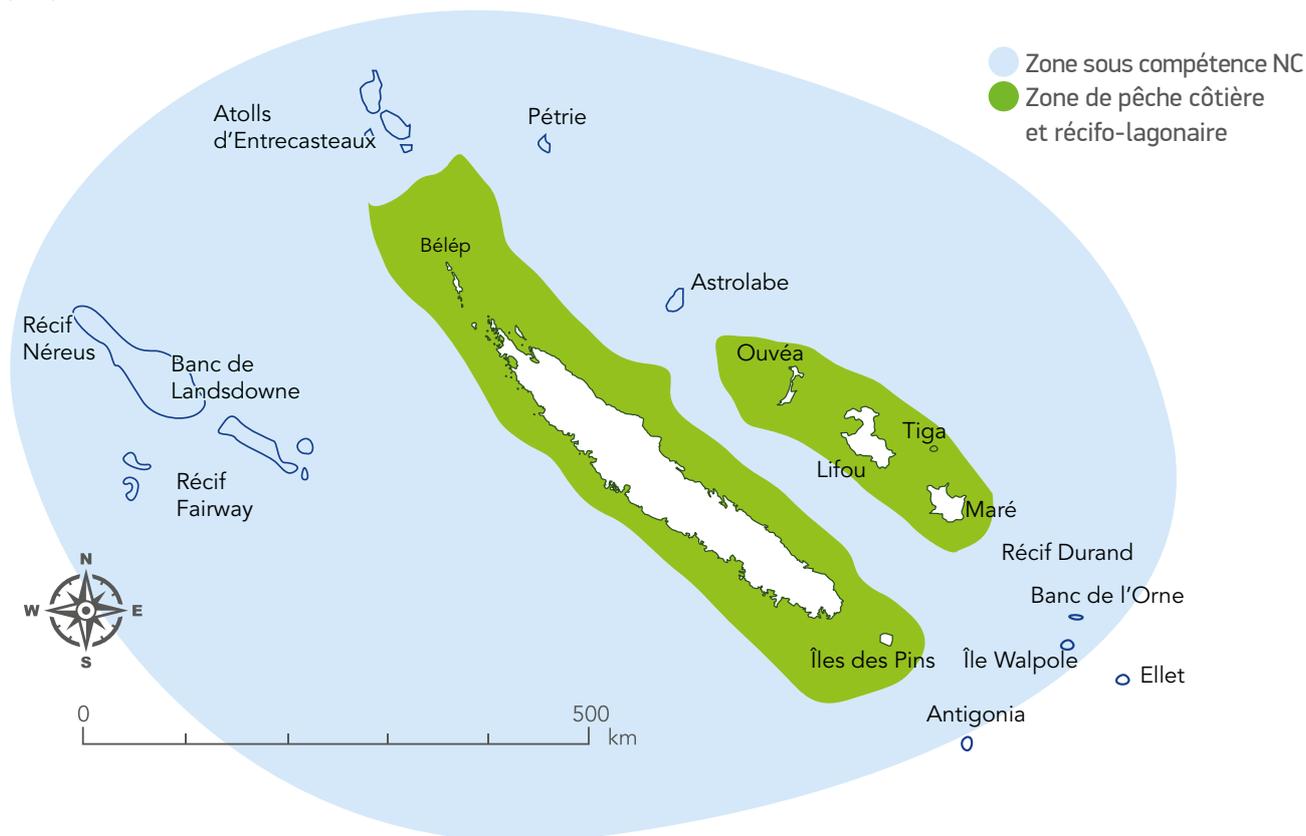
► Sa gouvernance

Un comité de pilotage, composé des trois provinces, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la Confédération des pêcheurs professionnels (CPPNC) et de l'ADECAL Technopole, se réunit deux fois par an pour définir le plan stratégique et valider les actions et études à mettre en œuvre.



► Son champ d'action

La zone côtière : sous compétence des provinces de la Nouvelle-Calédonie, ce sont les eaux qui s'étendent de la côte jusqu'à 22 km (12 milles) au-delà du récif barrière.



► Son plan d'action

		2020	2021	2022	2023	État d'avancement au 31/12/2021
Objectif 1 Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtières	► Produire des indicateurs sur la filière pêche à l'échelle Pays		■	■	■	50 %
	► Mettre en place une infrastructure de gestion et d'analyse des données					
	Mise en place du méta-infocentre		■	■	■	85 %
	► Améliorer et homogénéiser les fiches de pêche		■	■	■	25 %
Objectif 2 Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière pour en assurer la durabilité	► Améliorer les connaissances biologiques sur la ressource					
	Échantillonnages au débarquement : mesures de tailles et poids	■	■	■	■	75 %
	Étude des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie	■	■	■	■	100 %
	Étude de la maturité sexuelle et des traits de vie des espèces halieutiques d'intérêt		■	■	■	70 %
	► Caractériser les activités de pêche côtière					
	Mieux connaître et suivre la pêche non-professionnelle rurale		■	■	■	25 %
	Mieux connaître et suivre la pêche de plaisance		■	■	■	0 %
	► Évaluer la dimension socio-économique de la pêche côtière			■	■	
► Mettre en place et renforcer les suivis spécifiques pour les pêcheries à enjeux		■	■	■	0 %	
Objectif 3 Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs	► Valoriser les productions de l'Observatoire		■	■	■	100 %
	► Animer et faciliter les échanges et concertations en matière de gestion des ressources		■	■	■	80 %
	► Devenir le guichet unique pour les informations et données sur la pêche côtière	■	■	■	■	60 %

Objectif 1 : collecter les informations



1 **méta-infocentre**
créé pour les données
professionnelles



3 **projets de**
fiches de pêche
spécifiques



4553
Fiches de pêche
intégrées au Méta-InfoCentre
pour 2020



1 **bilan statistique**
réalisé

► Le Méta-InfoCentre (MIC) : un outil unique pour centraliser et analyser les informations sur la pêche professionnelle

► Contexte

La collecte des données relatives à la pêche professionnelle (pêcheurs et autorisations, flotte, captures) se fait au niveau provincial.

► Objectifs

- > Centraliser, harmoniser et analyser les données
- > Produire des indicateurs de suivi de la filière à l'échelle du Pays

► Méthode

La solution technique retenue rassemble une grande communauté de développeurs et d'utilisateurs dans le monde. Facile à mettre en œuvre, économique et dotée d'une interface très ergonomique, elle présentait les atouts appropriés pour y développer l'infrastructure dans un environnement libre grâce aux outils Microsoft® :

- > les données anonymisées sont stockées de manière sécurisée dans le cloud
- > l'outil décisionnel de référence Power BI est utilisé



© ADECAL Technopole

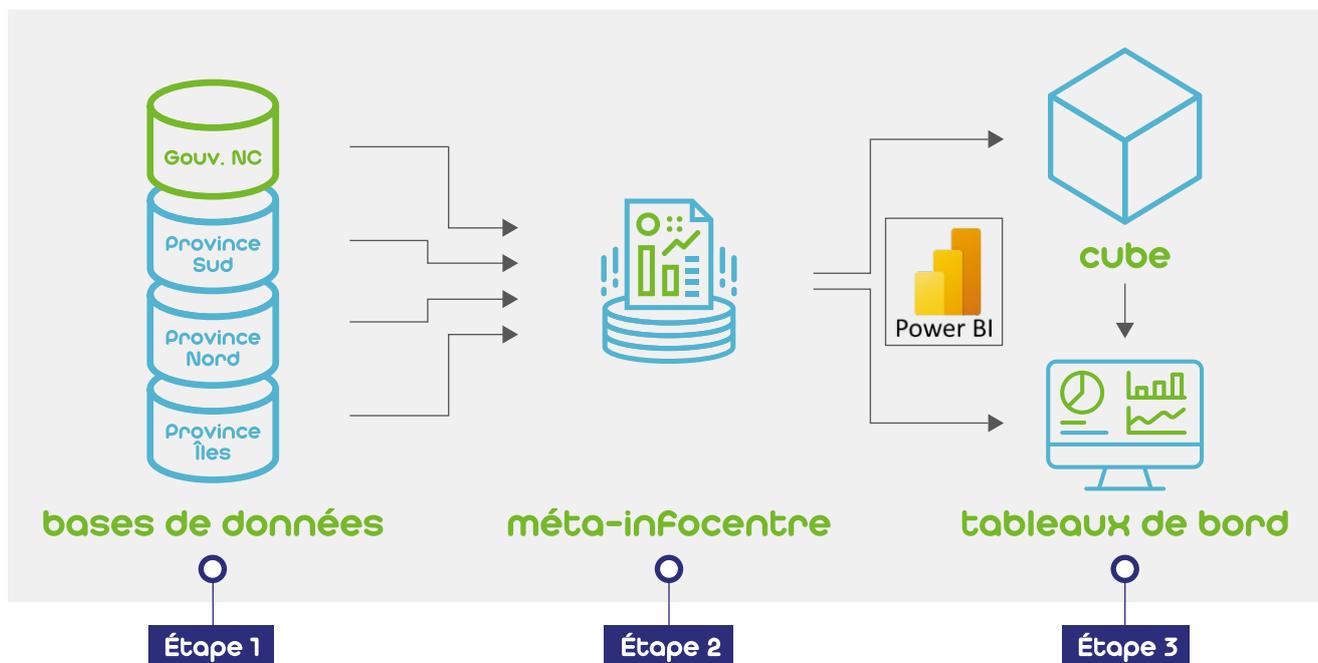
► Collaborations

► Partenaires :



► Appui technique et scientifique :





Étape 1 Compilation des bases de données existantes

Les données anonymisées des trois provinces et du Service de la pêche du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont **intégrées**.

Étape 2 Harmonisation des données et création du « modèle »

Le Méta-InfoCentre (MIC) **harmonise** les données issues des différentes bases institutionnelles et permet de les interroger, grâce à un « modèle ». Des **indicateurs** de description ou d'analyse de la filière ont été créés et sont renseignés à l'aide de cet outil. Les indicateurs proposés en 2019 ont été actualisés, et d'autres seront produits dans les futurs bilans statistiques ou synthèses.

Étape 3 Analyse et restitution des données

- > Un « cube » est l'interface d'exploration des données : pour répondre à une question spécifique, l'utilisateur peut renseigner des indicateurs chiffrés à la demande.
- > Un « tableau de bord » peut être généré et consulté en ligne pour visualiser de manière graphique (histogrammes, courbes, matrices, etc.) les données et indicateurs, suivant des paramètres personnalisés : zone géographique, produit pêché, période choisie. Différents tableaux de bord peuvent être édités selon les thématiques ou acteurs ciblés.

► Résultats

Les trois provinces, comme l'Observatoire, ont désormais accès au MIC : ils peuvent **explorer la donnée** grâce au cube, et exporter des présentations personnalisées des résultats de leurs analyses grâce aux tableaux de bord. L'étape suivante est la **formation** des agents provinciaux ainsi que des administrateurs de l'OPC à l'utilisation de ces outils.

Le **bilan statistique 2020** de la pêche côtière professionnelle en Nouvelle-Calédonie, qui présente les indicateurs et données chiffrées de la filière, a été produit

grâce au MIC (voir page 10). Ce bilan vient abonder les statistiques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à l'échelle du Pays sur la pêche et l'aquaculture.

De plus, cet outil va participer au travail d'amélioration de la collecte des **données sources**, fournissant un précieux retour d'expérience quant à leur utilisation. Cette recherche de cohérence à la source va permettre à l'information délivrée en bout de chaîne de gagner en qualité et en précision.

► Perspectives

- > **Développer de nouveaux indicateurs sur la pêche professionnelle** (captures par unité d'effort rapportées à l'espèce à l'échelle territoriale, zones de pêche, analyses économiques, etc.),
- > **Produire en routine les bilans statistiques annuels** de la pêche côtière professionnelle grâce au MIC,
- > **Adapter l'outil aux évolutions futures** des fiches de pêche.

► Bilan 2020 de la pêche professionnelle côtière : chiffres clés

Les données de pêches provinciales d'une année donnée étant disponibles l'année suivante, les statistiques présentées sont celles de l'année 2020.



543
pêcheurs

- **498** embarqués
- **45** à pied



459
navires

- Taille : **66 %** < 5 mètres
- Type : **77 %** en aluminium



Volume
837 tonnes



Chiffre d'affaires
598 Millions F



Effort de pêche
12 985
jours de mer déclarés
par 268 pêcheurs



Facteurs
économiques

► **1,10 L** par kg
de carburant

► **913 F** par kg
de chiffre d'affaires

Captures annuelles moyennes



2 581 kg
par pêcheur



- province des Îles Loyauté :
578 kg par pêcheur
- province Nord :
2 476 kg par pêcheur
- province Sud :
4 689 kg par pêcheur



73 kg
par jour de mer



© ADECAL Technopole



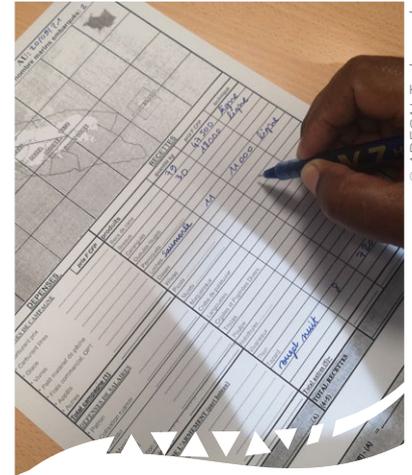
Consultez le rapport en ligne !

www.technopole.nc

► Amélioration des fiches de pêche

► Contexte

Les provinces collectent auprès des pêcheurs professionnels des fiches de pêche où sont consignées les informations descriptives sur leur pêche. Les gestionnaires s'appuient donc sur des éléments déclaratifs pour suivre l'activité et les rendements des pêcheurs et, indirectement, l'état de la ressource. L'OPC, grâce à son Méta-InfoCentre, compile et analyse ces données à l'échelle Pays et participe à leur amélioration. En effet, la précision des données sources conditionne la finesse des diagnostics et la capacité à formuler des recommandations pour une gestion éclairée de la filière.



© ADECAL Technopole

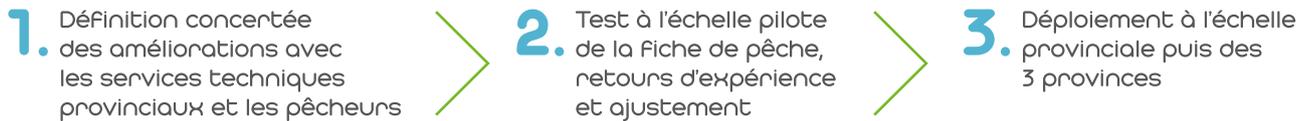
► Objectifs

- > **Homogénéiser et améliorer la qualité des données déclarées** dans les fiches de pêche professionnelle
- > **Améliorer la précision des analyses** qui en découlent

► Méthode

Les améliorations seront recherchées en parallèle via les fiches de pêche génériques, via des fiches de pêche spécifiques (pour certaines espèces à enjeux) et enfin, via les routines informatiques d'analyse du MIC.

Le travail suivra le schéma suivant :



► Les points d'améliorations concernent :

- > La précision temporelle (durée de la campagne) et spatiale (zones de pêche) des fiches de pêche
- > Le niveau de détail des noms utilisés pour les captures (certaines espèces se trouvent actuellement réunies dans un même ensemble qui ne permet pas de les distinguer)
- > Des contrôles de cohérence sur les données sources.

► Collaborations

► Partenaires :



PROVINCE DES ÎLES



PROVINCE NORD



PROVINCE SUD



CONFÉDÉRATION DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE



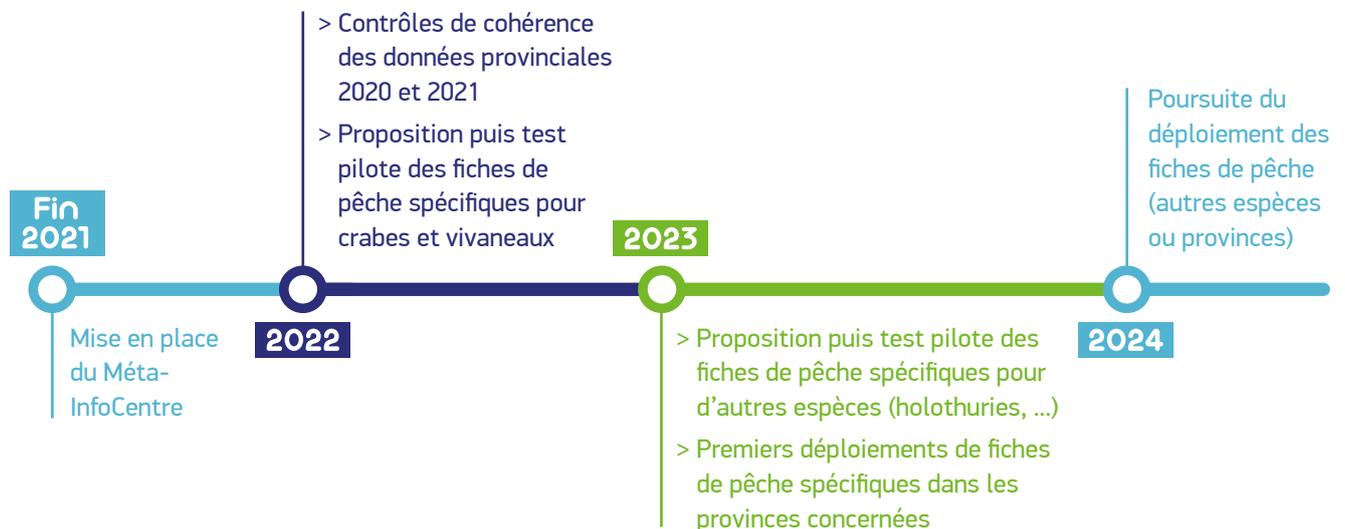
FÉDÉRATION DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS CÔTIERS DE LA PROVINCE SUD



Fédération des Pêcheurs Professionnels du Nord

SYNDICAT DES PÊCHEURS DES ILES LOYAUTÉ

► Calendrier



Objectif 2 : améliorer les connaissances



1 étude de stock terminée



521 poissons disséqués en 2020-2021 (taille de maturité sexuelle)



8338

poissons et crustacés pesés et mesurés en 2020-2021

► Des suivis biologiques de routine sur les espèces à enjeux au marché de Nouméa

► Contexte

Le suivi des paramètres biologiques, tels que la taille et le poids des espèces, fournit les données de base à une gestion éclairée de toute pêche. Depuis août 2020, l'OPC coordonne des échantillonnages biologiques au marché municipal de Nouméa.

► Objectif

- Suivre l'évolution des tailles de poissons côtiers et de crustacés débarqués
- Connaître la proportion de juvéniles et d'adultes au sein des captures
- Évaluer la nécessité d'entreprendre des études approfondies

► Méthode

Des binômes OPC / province Sud effectuent tous les 15 jours au marché de Nouméa des mesures de taille et de poids d'espèces prioritaires, et soumettent un questionnaire simple aux cinq pêcheurs partenaires de la démarche. En moyenne, 300 poissons sont mesurés par session. Les données sont saisies et pré-analysées à l'aide de l'application web Market Survey, développée par la CPS.

► Collaborations

► Partenaires techniques :



Pacific Community
Communauté
du Pacifique

► Pêcheurs partenaires :

Christophe Pierron, Dominique Deschamps,
Mayana Uparu, Johan Likhau,
Marco Poncelet, Patrick Morlet

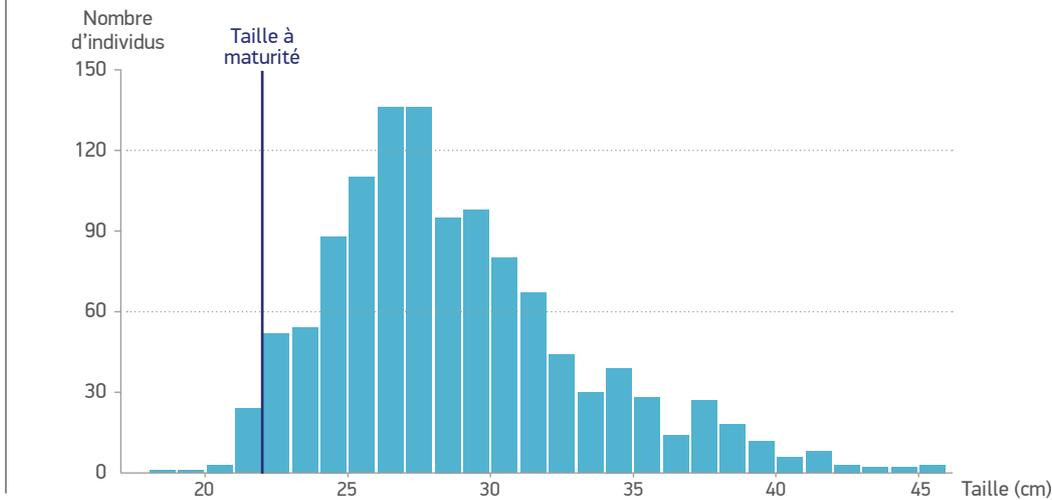


© ADECAL Technopole

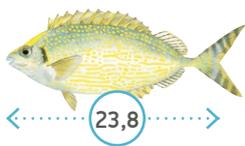
► Résultats

L'échantillonnage de 8000 poissons, provenant principalement du Grand Lagon Sud, a été réalisé entre août 2020 et septembre 2021. Des structures de taille exploitables ont été obtenues pour 10 des espèces échantillonnées.

> EXEMPLE DE LA STRUCTURE DE TAILLE DU ROUGET DE NUIT



Connaitre et suivre dans le temps les tailles des animaux pêchés permet de mieux comprendre et anticiper l'évolution de leurs populations. Ces résultats, sous forme de « structure de taille », croisés avec la taille de maturité sexuelle de chaque espèce, si cette dernière est connue, permettent de calculer les proportions de juvéniles et d'adultes capturés.



PICOT BLEU
Siganus argenteus
 Famille : Siganidae
 Taille moyenne : 23,8 cm
 Taille à maturité*** : 20 cm

1567
 individus échantillonnés



ROUGET DE NUIT
Lutjanus adetii
 Famille : Lutjanidae
 Taille moyenne : 29,4 cm
 Taille à maturité*** : 22 cm

1181



MAQUEREAU
Rastrelliger kanagurta
 Famille : Lutjanidae
 Taille moyenne : 25,9 cm
 Taille à maturité : indéterminée

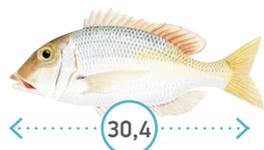
1008



JAUNET
Lutjanus vitta
 Famille : Lutjanidae
 Taille moyenne : 27,4 cm
 Taille à maturité* : 21,7 cm

643





BOSSU DORE

Lethrinus atkinsoni

Famille : Lethrinidae

Taille moyenne : 30,4 cm

Taille à maturité*** : 25,3 cm

528

individus échantillonnés

8,3 %
de juvéniles



MULET

Moolgarda sp.

Famille : Mugilidae

Taille moyenne : 39,0 cm

Taille à maturité : indéterminée

519



BOSSU ROND

Lethrinus rubrioperculatus

Famille : Lethrinidae

Taille moyenne : 28,8 cm

Taille à maturité : indéterminée

354



SAUMONÉE

Plectropomus leopardus

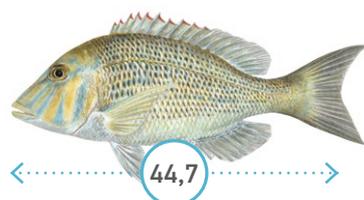
Famille : Serranidae

Taille moyenne : 41,5 cm

Taille à maturité* : 30,1 cm

354

5,9 %



BEC DE CANE

Lethrinus nebulosus

Famille : Lethrinidae

Taille moyenne : 44,7 cm

Taille à maturité** : 43,5 cm

320

39,1 %



DAWA

Naso unicornis

Famille : Acanthuridae

Taille moyenne : 46,9 cm

Taille à maturité*** : 40,8 cm

283

17 %

© Illustrations Rachel O'Shea, Les Hata et Hazel Adams. *Étude OPC/CPS/province Sud (NC) 2022, **Loubens (NC) 1985, ***Prince (Fidji) 2019 / 2020. Si aucune de ces trois sources n'est disponible, bien que d'autres références bibliographiques existent ailleurs dans le monde, la taille à maturité est considérée comme indéterminée.

► Perspectives

La diffusion de ces résultats sera assurée en 2022 à l'occasion d'une restitution aux pêcheurs et par la publication d'un rapport détaillé sur les suivis de Port Moselle. L'Observatoire poursuivra ce suivi en routine pour constituer une base de données utile à court et moyen terme à des fins d'état des lieux, d'aide à la gestion, et d'éventuelles études scientifiques approfondies. Pour mieux faire, il s'agira d'augmenter l'effort d'échantillonnage notamment :

- > en l'élargissant à d'autres espèces à enjeux, tels que les crustacés, vivaneaux, ou perroquets à bosse,
- > en affinant les analyses possibles,
- > en déployant ces suivis taille-poids dans d'autres points de vente stratégiques du territoire : Lifou, Koumac, Bourail.

► Des échantillonnages biologiques pour déterminer la taille de maturité sexuelle d'espèces à enjeux

► Contexte

Connaitre la taille de maturité sexuelle d'une espèce permet de poser une limite entre stade juvénile et stade adulte. Dans le domaine de la pêche, on souhaite généralement préserver les juvéniles, et permettre aux adultes de se reproduire et de participer au renouvellement de la population avant qu'ils soient susceptibles d'être capturés.

Des données bibliographiques existent, mais la taille de maturité varie selon la zone géographique. Il est donc important d'affiner les valeurs existantes avec des études locales.

► Objectifs

- > Déterminer la taille à maturité sexuelle de plusieurs espèces de poissons commerciaux de Nouvelle-Calédonie
- > Déterminer la taille à maturité sexuelle de plusieurs espèces d'holothuries commerciales de Nouvelle-Calédonie

► Méthode

► Poissons

Quatre espèces ont été sélectionnées : le jaunet (*Lutjanus vitta*), le dawa (*Naso unicornis*), le picot bleu (*Siganus argenteus*) et la loche saumonée (*Plectropomus leopardus*). Un échantillonnage mensuel des gonades permet de collecter des informations sur la période de reproduction de ces espèces cibles. L'étude d'individus de classes de tailles différentes permet de déterminer une taille de maturité sexuelle statistiquement fiable.

► Holothuries

Le projet s'est basé sur les travaux de NC Halieutik en 2015 sur la mise en place des tailles et poids minimum de certaines espèces d'holothuries en province Nord. Pour compléter ces travaux, la taille de maturité sexuelle a été étudiée pour les espèces suivantes : *Actynopyga mauritiana*, *A. miliaris*, *A. palauensis*, *A. spinea*, *Bohadscia argus*, *Holothuria fuscopunctata*, *H. whitmaei*, *Thelenota ananas* et *H. fuscogilva*. Le protocole a été affiné lors d'une campagne de rodage en partenariat avec la CPS. Pour optimiser les campagnes d'échantillonnage, les espèces ont été regroupées selon leur habitat préférentiel.

► Collaborations

► Partenaires techniques :



Pacific Community
Communauté du Pacifique



► Pêcheurs partenaires : SARL HRT



© ADECAL Technopole

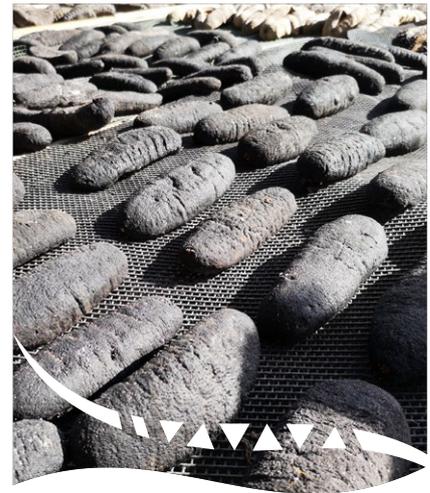
► Calendrier



► Une étude spécifique pour évaluer la ressource en holothuries

► Contexte et objectifs

L'holothurie est le premier produit de la pêche côtière vendu en Océanie, pour alimenter les marchés asiatiques. Ces espèces étant vulnérables et peu résilientes vis-à-vis de la pêche, de nombreuses pêcheries de la région se sont effondrées. La Nouvelle-Calédonie accorde ainsi une attention particulière à la gestion de cette ressource, d'autant que deux espèces à haute valeur commerciale, la tété noire et la tété blanche (*H. whitmaei* et *H. fuscogilva*), ont été inscrites en 2020 à l'annexe II de la Convention sur le **commerce international des espèces menacées d'extinction** (CITES), qui constitue le cadre international de protection de la faune et la flore sauvages face à la surexploitation. Une étude a donc été menée pour évaluer les stocks des 12 espèces commerciales, incluant les deux espèces CITES.



© ADECAL Technopole

► Méthode

Des comptages exhaustifs d'holothuries ont été réalisés en plongée ou masque-tuba sur 9 zones choisies par les trois provinces. **94 hectares** ont été échantillonnés via **3 867 transects** (segments). Les stocks ont été estimés pour **81 612 hectares** (4 % de la surface provinciale).

► Collaborations

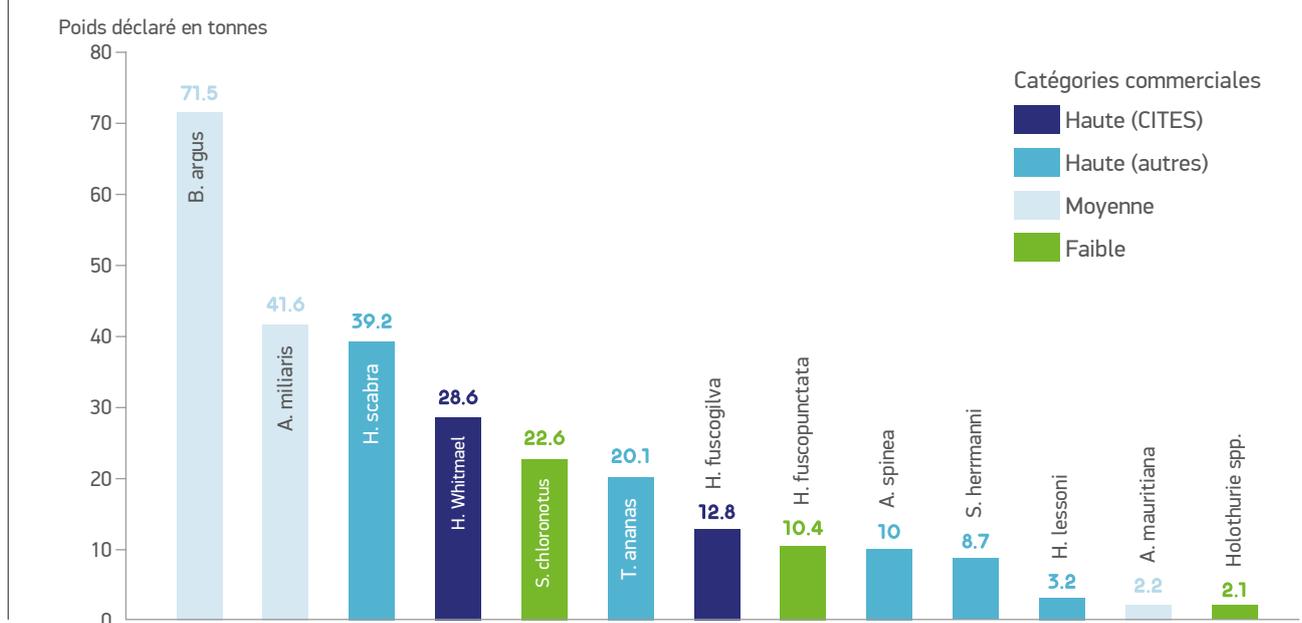
> Prestataire : 

> Comité scientifique : 

► Résultats

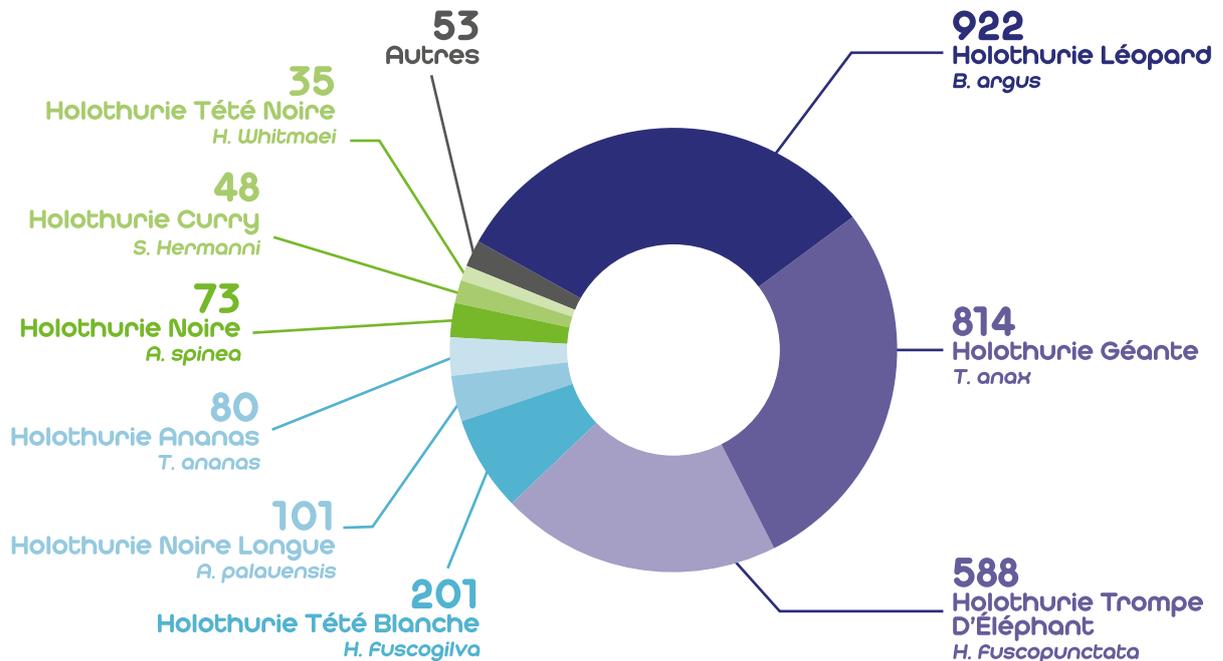
L'holothurie léopard (*B. argus*) est l'espèce déclarée la plus pêchée, malgré sa faible valeur. Cela peut être un signe indirect que l'abondance des espèces à haute valeur diminue. **Les espèces CITES** représentent un plus faible volume mais contribuent à un peu plus de **50 % du chiffre d'affaires de la filière**.

> CAPTURES (POIDS FRAIS EN TONNES) D'HOLOTHURIES PAR ESPÈCE EN 2019 EN NOUVELLE-CALÉDONIE. Les sept espèces dont moins de 2 tonnes ont été capturées n'ont pas été représentées sur ce graphique



Les gestionnaires ont reçu des fiches d'estimations des stocks détaillés par habitat, espèce et zone. La biomasse totale de chaque espèce a été estimée, ainsi que la biomasse de référence, à savoir le stock à partir duquel un quota peut être défini par zone. Les résultats ne peuvent toutefois pas être extrapolés pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

> RÉPARTITION DE LA BIOMASSE DE RÉFÉRENCE PAR ESPÈCE CUMULÉE SUR LES NEUF ZONES ÉTUDIÉES, EN TONNES HUMIDES



Le stock de référence montre une répartition inégale entre les zones de l'étude. Les deux espèces CITES représentent environ 8 % de cette biomasse avec un stock de tété blanche (7 % - 201 t) bien supérieur à celui de tété noire (1 % - 35 t). Le stock de tété blanche est moins accessible car cette espèce se trouve dans des zones plus profondes (15 m et plus). Pour la majorité des espèces, très peu de juvéniles ont été observés lors des comptages, ce qui ne facilite pas la compréhension de la dynamique du stock.

► Perspectives

La transmission de ces données au Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP), relai local officiel de la CITES, est attendue par l'autorité scientifique pour émettre un avis sur les conditions de poursuite de l'exploitation des deux espèces à enjeux en Nouvelle-Calédonie.

L'ensemble des acteurs de la filière souhaite un renforcement de la coordination à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, sous forme d'un **comité holothuries**, pour assurer de manière optimale une gestion par quotas.

Les améliorations envisagées concernent le suivi spatialisé en temps réel des volumes commercialisés, une limitation du nombre d'autorisations de pêche par province et du nombre de licences d'exportation. Il est souhaité qu'à terme, l'ensemble des espèces d'holothuries soit concerné par des quotas d'exportation. Une étude juridique préalable est nécessaire pour respecter les principes fondamentaux dictés par la loi et la répartition des compétences.

L'effort et le coût d'une étude de stock confirment l'importance de **mettre en place et calibrer des indicateurs de santé de la ressource**, issus des données de pêche professionnelle. L'amélioration des fiches de pêche holothurie a été engagée dès 2021 dans ce but.

L'OPC et la CPS ont par ailleurs engagé des travaux sur les « tailles de maturité » et les « ratios de transformation (produit frais/produit sec) ». Ils permettront d'améliorer les indicateurs de santé de la ressource et d'affiner le suivi de la consommation des quotas.



© Antoine Gilbert

► Une première caractérisation de la pêche non-professionnelle rurale

► Contexte et objectifs

Très peu de données existent, à l'échelle provinciale ou territoriale, sur la pêche non professionnelle, marchande ou non marchande, en milieu rural (tribus et villages). Elle joue pourtant un rôle primordial sur le plan social et alimentaire et constituerait une part importante des prélèvements de la ressource côtière.

Pour aborder ce large pan de la pêche, complexe à appréhender mais important pour une gestion optimale des ressources, une équipe pluridisciplinaire a été constituée en 2020, afin :

- > **d'effectuer une première caractérisation quantitative et qualitative** de ce type de pêche sur trois sites pilotes en Nouvelle-Calédonie (Thio, Touho et Lifou)
- > **de développer une méthodologie répliquable** aux différentes communes de Nouvelle-Calédonie
- > **de compléter les données disponibles** pour l'OPC sur l'effort de pêche et les volumes de captures



© Chloé Faure

► Méthode

La première phase d'étude, qui s'est déroulée en 2021, consistait à identifier 10 sites prioritaires, et à élaborer la méthode d'enquête. La seconde phase, en 2022, inclut des enquêtes de terrain ainsi que le développement d'estimateurs de captures en lien avec les motivations de pêche.

► Résultats

L'étude a démarré au second semestre 2021 par un travail descriptif des 23 communes de Nouvelle-Calédonie selon des critères essentiels :

- > le contexte institutionnel, démographique et socio-économique ;
- > la place de l'autoconsommation estimée dans la commune ;
- > les caractéristiques des pratiques de pêche ;
- > les facilités d'accès aux zones de pêche ;
- > les possibilités d'écoulements marchands des produits de la pêche et les dynamiques de protection de l'environnement.

Ces critères ont permis de prioriser dix communes complémentaires aux sites pilotes : Boulouparis, Ile des Pins, La Foa, Maré, Ouégoa, Ouvéa, Pouébo, Pouvoua, Voh

et Yaté. Leur étude permettra de couvrir la diversité des critères tout en conservant l'équilibre entre les trois provinces, et les côtes Est et Ouest pour la Grande Terre, afin d'élaborer des extrapolations fiables à l'échelle territoriale.

Avant le déploiement des enquêtes sur le terrain, une première approche est faite auprès d'un groupe restreint d'acteurs clefs tels que les agents de terrain des services provinciaux et communaux, les représentants coutumiers, gérants de commerces et un échantillon restreint de pêcheurs. Cette phase permet d'appréhender globalement l'organisation de la pêche sur la commune, et les acteurs majeurs afin de stratifier la seconde étape, et de cerner les principaux enjeux de gestion sur la commune.

► Calendrier



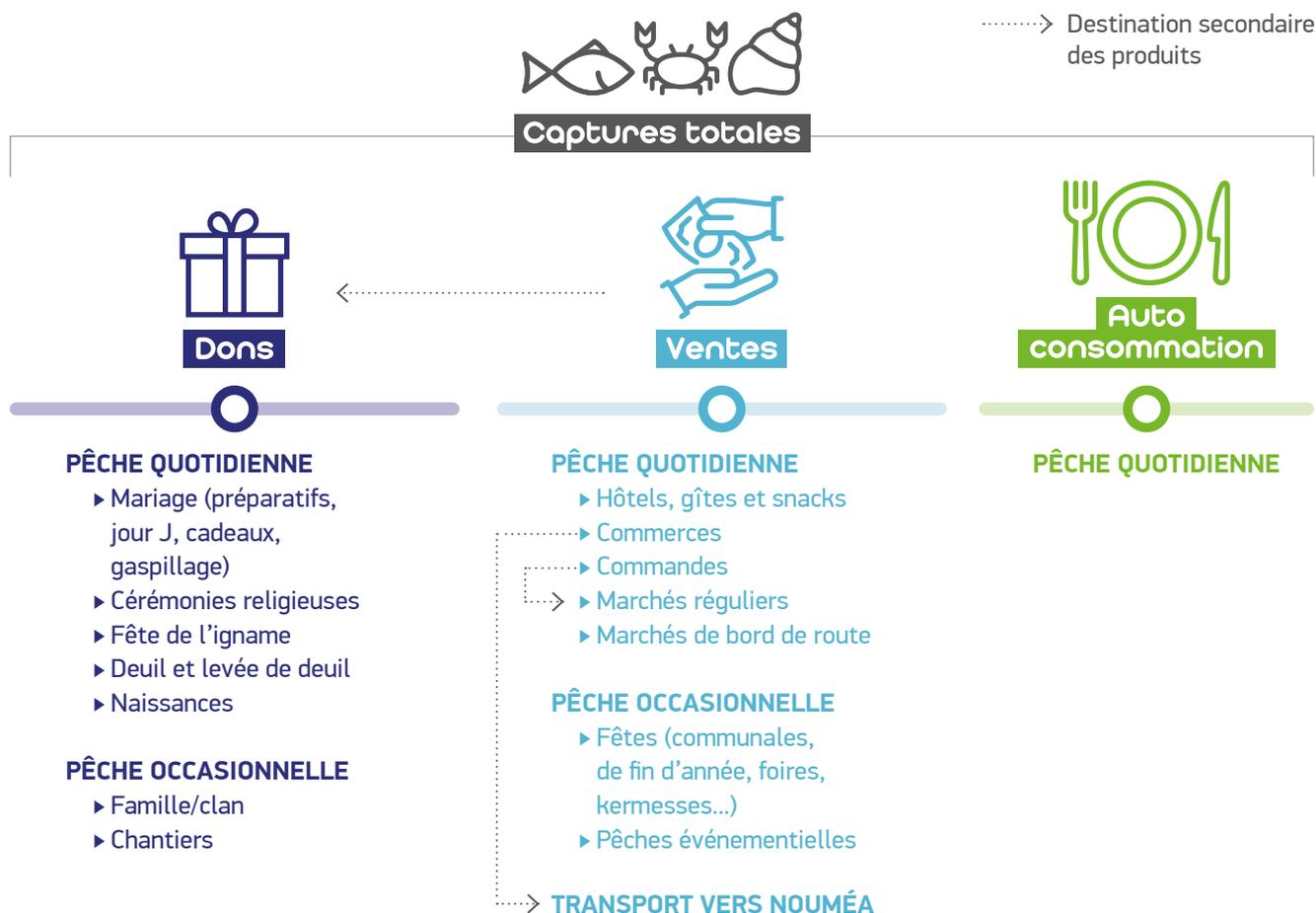
► Maître d'ouvrage :



► Consortium :



> SCHÉMA DE CLASSIFICATION DES DESTINATIONS DES PÊCHES NON-PROFESSIONNELLES



© Chloé Faure

Objectif 3 : Informer et animer



9 réunions et restitutions auprès des pêcheurs



12 retombées presse



6 livrables et rapports techniques produits

► L'OPC acteur de la préparation des Assises de la pêche 2022

► Contexte

Au mois de novembre 2007, étaient organisées **les premières Assises de la pêche côtière en Nouvelle Calédonie**. Rassemblant les professionnels et les institutions, elles ont permis des avancées majeures. Elles ont donné l'impulsion pour que se structurent les fédérations provinciales dans le Sud, le Nord et les Iles Loyauté, ainsi que la confédération faitière territoriale. Elles ont favorisé la prise en compte de la pêche côtière professionnelle dans plusieurs textes réglementaires et législatifs.

Quinze ans plus tard, une nouvelle étape a été franchie avec la création du statut de « patron pêcheur » en 2020, puis l'intégration des pêcheurs professionnels au sein de la Chambre consulaire d'Agriculture en 2021, devenue de facto la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC).

Dans ce contexte d'évolutions structurelles majeures, les professionnels, les institutions et les partenaires ont décidé de renouveler l'organisation d'Assises de la pêche les 15 et 16 novembre 2022 à La Foa.

► Objectifs

► Objectif général :

Renforcer la structuration de la filière, notamment en précisant le partage des responsabilités entre acteurs tels que la Chambre d'Agriculture et de la Pêche, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie, les fédérations professionnelles et les collectivités, concourant ainsi à asseoir le rôle social et économique incontournable des pêches côtières en Nouvelle-Calédonie.

► Objectifs opérationnels :

- > Dresser le bilan du chemin parcouru depuis les Assises 2007
- > Formaliser et prioriser les enjeux actuels de la filière à court, moyen et long terme
- > Définir une feuille de route permettant de répondre aux enjeux de la filière
- > Préciser les rôles et responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre de la feuille de route



© CPPNC

► Méthode

L'organisation des **Assises de la pêche 2022** est pilotée par la CAP-NC et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, avec le soutien du programme PROTEGE.

Il s'agit de créer les conditions d'un moment d'échanges basés sur une analyse objective de la filière et de la ressource pour aboutir à la formulation d'un schéma directeur des pêches côtières 2022-2032 en Nouvelle-Calédonie, qui sera validé à la fois par les collectivités et les professionnels.

Cet évènement majeur est préparé dans une démarche inclusive et collégiale. Des groupes de travail ont été mis en place selon 4 axes thématiques :

- > Représentativité et attractivité de la filière,
- > Exploitation durable des ressources côtières,
- > Développement économique de la filière,
- > Encadrement réglementaire.

L'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie, en tant qu'outil pays pour la gestion des ressources halieutiques côtières a été légitimement sollicité pour piloter la seconde thématique relative à l'**exploitation durable des ressources**. Les conclusions du groupe de travail définiront le périmètre et les engagements à prendre pour la pérennisation de la ressource.

► Collaborations



► L'OPC, un jeune observatoire qui rayonne et fédère

► Objectifs

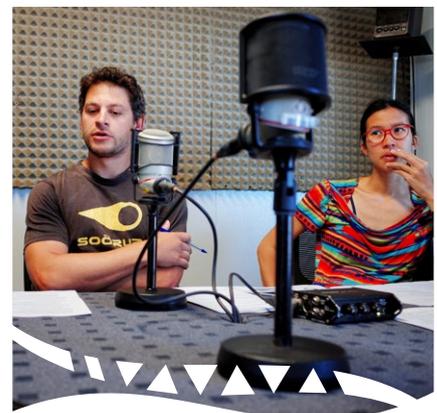
- > Faire connaître et reconnaître l'Observatoire
- > Restituer les résultats de ses activités
- > Participer à consolider une vision Pays de la pêche côtière pour gérer les ressources de manière durable
- > Participer à documenter la place économique, sociale et culturelle de cette filière en Nouvelle-Calédonie

► Méthode

L'ensemble des travaux menés par l'Observatoire ont pour but in fine d'en communiquer les résultats, de fédérer et mobiliser les acteurs de la filière et de permettre une gestion éclairée de la ressource. Cet objectif stratégique prend donc sa source dans les deux premiers objectifs de collecte et analyse des données et d'acquisition de connaissances. En cette seconde année d'exercice de l'OPC, la communication s'adresse principalement aux professionnels de la filière et aux gestionnaires.

Pour les informer, l'équipe de l'OPC a, en 2021 :

- > produit et diffusé, auprès de 115 destinataires clés, son rapport d'activité 2020 ainsi que le premier bilan statistique des pêches professionnelles côtières sur les données de 2019,
- > organisé ou participé à 9 réunions et restitutions notamment auprès des fédérations provinciales ainsi que de la Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie,
- > envoyé un communiqué de presse pour diffuser le rapport d'activité 2020 ainsi que le bilan 2019 des pêches professionnelles côtières,
- > obtenu pas moins de 12 publications dans les médias,
- > vu relayer ses travaux dans les communications du programme PROTEGE.



© CPPNC

► Collaborations



La parole aux partenaires



M. Andrew Smith

Directeur adjoint pêche côtière
Communauté du Pacifique - CPS



© CPS



Dans le Pacifique, les données sur les pêches côtières manquent cruellement ou sont difficiles d'accès, ce qui complique beaucoup la tâche des gestionnaires. L'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie, à travers ses actions pluridisciplinaires, les outils qu'il met en place et son rôle de coordination, est un véritable atout pour la Nouvelle-Calédonie. La science, au cœur de ses actions, est sans conteste un moyen objectif d'améliorer les connaissances sur les ressources dont les gestionnaires des pêches ont tant besoin.



M. Benoît Soulard

Délégué Nouvelle-Calédonie
Institut français de recherche pour
l'exploitation de la mer - IFREMER



© B. Soulard



Au cours de l'année 2021, l'OPC s'est pleinement investi dans plusieurs projets aux côtés de l'Ifremer. Il a été, et reste encore, un appui précieux au développement de méthodes de suivi adaptées à la pêche non professionnelle rurale, via son réseau. Il a également facilité notre travail de caractérisation de l'activité de pêche profonde, via la centralisation et la mise à disposition des données collectées par les différentes collectivités. Pour l'ensemble de ces projets, l'OPC promeut la bonne articulation des travaux menés avec les acteurs des filières concernées, favorise ou assure totalement le transfert des résultats, et contribue ainsi à faire de nos travaux une recherche utile à l'échelle du pays et appliquée aux problématiques des pêches calédoniennes. L'existence de l'OPC et la dynamique qu'il génère permettent désormais d'envisager des programmes de recherche d'envergure en Nouvelle-Calédonie, au service de la durabilité des filières pêches. La pérennisation de l'Observatoire est un enjeu majeur pour le territoire et pour l'ensemble des acteurs impliqués dans ces filières, qu'ils soient du secteur professionnel ou non professionnel, afin de permettre aux Calédoniens de mener leur activité durablement.

M. Fabien Albouy

Directeur

Observatoire de l'environnement
en Nouvelle-Calédonie - OEIL



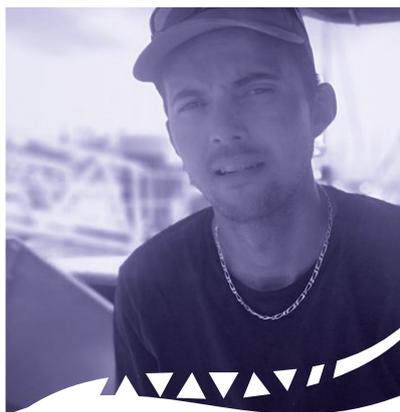
© OEIL



●● Voir naître un nouvel observatoire est toujours une bonne nouvelle pour les autres observatoires : cela montre que les gestionnaires reconnaissent l'importance de s'appuyer sur des instruments de pilotage fiables. C'est ce que sont les observatoires. Il y a bientôt 15 ans, l'OEIL est né, puis il a su se structurer, produire et rendre accessible l'information environnementale. C'est ce savoir-faire que l'OPC est venu chercher auprès de notre équipe. Nous sommes heureux de l'avoir accompagné dans certaines de ses réalisations, en particulier la conception du Méta-InfoCentre, la définition des premiers indicateurs de caractérisation et de suivi des pêches côtières, ainsi que l'élaboration de ses premiers outils de communication. Nous souhaitons longue vie à l'OPC, avec qui l'OEIL poursuivra volontiers une collaboration structurante tant nos métiers sont proches et le lien étroit entre ressources halieutiques et environnement. ●●

M. Marco Poncelet

Pêcheur professionnel



© ADECAL Technopole



●● La pêche chez moi est une histoire de famille : à 6 ans, je sortais en mer avec mon père et à 8 ans, j'étais aux côtés de ma mère pour la vente au marché de Moselle. Pêcheur professionnel aujourd'hui, je collabore avec l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie qui cherche à mieux comprendre nos ressources, notre activité, et comment cela va évoluer. Depuis 2 ans que la petite équipe réalise suivis et études, un lien de confiance et de coopération s'établit avec les pêcheurs. J'espère que cela aidera la filière à être pérenne, et que nos enfants puissent aussi choisir la pêche pour métier. ●●

M. Benoît Beliaeff

Pêcheur professionnel



© FPPCPS



●● À partir des données de captures recueillies par les provinces, l'OPC établit des synthèses et analyses indispensables à une gestion optimale des pêcheries côtières. L'OPC est un outil indispensable pour la durabilité de notre activité, en évaluant de façon objective et rigoureuse l'état et l'évolution des ressources lagunaires, et en fournissant ainsi une aide précieuse à la décision. La FPPCPS soutient l'OPC sans réserve ! ●●



OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

rapport d'activité 2021